



Séance du **30 novembre 2021**

L'an deux mille vingt et un

Le trente novembre

le Conseil Municipal de la Ville de MOLSHEIM, étant assemblé

en session **ordinaire**, à la Communauté de Communes de la Région Molsheim -Mutzig,
après convocation légale, sous la présidence de M. le Maire Laurent FURST

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus :

29

Etaient présents : M. STECK G., Mme TETERYCZ S., M. HELLER M., Mme WAGNER-TONNER C., Adjoints

Mmes DINGENS E., JOERGER-PIVIDORI M., MM. MARCHINI P., HITIER N., BACKERT C., Mmes TUSHA A., DIETRICH A., MM. ORSAT F., WEBER J-M., PETER T.

Nombre des membres
qui se trouvent en exercice :

29

Absent(s) étant excusé(s) : M. HEITZ P., Mme JEANPERT C., M. ENGEL J., Mme WOLFF C., M. KOPCIA C., Mmes GIACONIA-WANTZ S., ZIMINSKI T., M. DERUWEZ Y-L., Mmes BAILLY V., RISBEC S., MM. LAVIGNE M., CELEPCI A., Mmes PIETTRE M-B., DEBLOCK V.

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance :

15

Absent(s) non excusé(s) :

Nombre des membres
présents ou représentés :

23

Procuration(s) : M. HEITZ P. en faveur de Mme TETERYCZ S.
Mme JEANPERT C. en faveur de M. FURST L.
M. ENGEL J. en faveur de M. STECK G.
Mme WOLFF C. en faveur de Mme DINGENS E.
Mme GIACONIA-WANTZ S. en faveur de M. HELLER M.
Mme ZIMINSKI T. en faveur de Mme JOERGER-PIVIDORI M.
M. DERUWEZ Y-L. en faveur de M. MARCHINI P.
Mme RISBEC S. en faveur de Mme TUSHA A.

N° 093/6/2021

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

VOTE A MAIN LEVEE

0 ABSTENTION

23 POUR

0 CONTRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales pris en son article L 2541-6 ;

VU son règlement intérieur et notamment son article 16 ;

DESIGNE

M. Jean-Michel WEBER en qualité de secrétaire de la présente séance.

N° 094/6/2021

**EXERCICE BUDGETAIRE 2021 : BUDGET ANNEXE CAMPING –
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2**

VOTE A MAIN LEVEE

0 ABSTENTION

23 POUR

0 CONTRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-11, L 2312-1 et L 2321-2 ;

- VU sa délibération n° 108/7/2020 du 16 décembre 2020, portant adoption du Budget Annexe camping municipal 2021 ;
- VU sa délibération n° 047/3/2021 du 29 juin 2021, portant adoption du Budget Supplémentaire du Budget Annexe Camping municipal 2021 ;
- VU sa délibération n° 067/4/2021 du 12 octobre 2021, portant décision modificative n° 1 du Budget Annexe Camping 2021 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

pour l'exercice 2021, la décision budgétaire modificative n°2 :

Budget Annexe Camping municipal de l'exercice 2021 conformément aux écritures

En Fonctionnement : + 15 000 €,

BUDGET CAMPING MUNICIPAL					
REAJUSTEMENT BUDGETAIRE 2021					
	Chapitres	Libellés	B.P. 2021	D.M.	BP TOTAL
F O N C T I O N N E M E N T	011	Charges à caractère général	98 000,00		98 000,00
	012	Charges de personnel	73 000,00	15 000,00	88 000,00
	67	Charges exceptionnelles	1 500,00		1 500,00
	023	Virement à la section d'investissement	2 500,00		2 500,00
	042	Transfert entre sections (ordre)	40 000,00		40 000,00
		TOTAL DEPENSES	215 000,00	15 000,00	230 000,00
	70	Produits des services	126 000,00	15 000,00	141 000,00
	73	Impôts et taxes	4 000,00		4 000,00
	75	Autres produits de gestion courante	160,00		160,00
	77	Produits exceptionnels	75 000,00		75 000,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté			0,00
	042	Transfert entre sections (ordre)	9 840,00		9 840,00
		TOTAL RECETTES	215 000,00	15 000,00	230 000,00
I N V E S T I S S E M E N T	10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00		8 000,00
	21	Immobilisations corporelles	277 600,00		277 600,00
	27	Immobilisations financières	1 000,00		1 000,00
	001	résultat d'investissement reporté	0,00		0,00
	040	Transfert entre sections (ordre)	9 840,00		9 840,00
		TOTAL DEPENSES	296 440,00	0,00	296 440,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	5 085,15		5 085,15
	13	Subventions d'investissement	199 783,40		199 783,40
	021	Virement de la section de fonctionnement	2 500,00		2 500,00
	040	Transfert entre sections (ordre)	40 000,00		40 000,00
	001	résultat d'investissement reporté	49 131,45		49 131,45
		TOTAL RECETTES	296 500,00	0,00	296 500,00